

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact
Daniela DURIC
Tel : 01 53 96 20 00
dduric@simonassociés.com

SIMON ASSOCIÉS conseille LUCKY CART dans le cadre d'une nouvelle levée de fonds

Paris le 4 février 2015

Le cabinet SIMON ASSOCIÉS a conseillé la start-up innovante LUCKY CART, spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions promotionnelles et de monétisation, dans le cadre de son augmentation de capital réalisée auprès de plusieurs investisseurs, dont notamment les fonds d'investissement PARTECH VENTURES, FA DIESE, PLEIADE VENTURE et KIMA VENTURES. L'opération marque également l'entrée de la direction des investissements alternatifs du groupe EDENRED au capital de LUCKY CART.

Créée en 2010, l'entreprise est à l'origine du Promogaming®, mécanique promotionnelle permettant aux e-commerçants d'offrir à leurs clients une chance de gagner le remboursement de leurs achats. Elle a réussi à séduire de nombreux acteurs majeurs de la distribution online, comme le Drive Intermarché, Cdiscount ou Oscaro, qui utilisent désormais sa solution. Grâce à cette levée de fonds, LUCKY CART va poursuivre son développement et renforcer son activité en France et dans le monde.

LUCKY CART était conseillée par LINKERS, conseil en levée de fonds, et par le cabinet SIMON ASSOCIÉS avec Cyrille Garnier, Avocat Associé, et Maïquel Garcia et Eric Laugier, avocats.

PARTECH VENTURES était conseillé par GIDE LOYRETTE NOUEL avec Karen Noël et Arnaud de Keulenaer.

EDENRED était conseillé par SCEMLA LOIZON VEVERKA & DE FONTMICHEL (SLVF) avec Fabrice Veverka.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires d'une cinquantaine de professionnels, présent en France à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier, via le réseau SIMON Avocats à POITIERS et ROUEN, à l'international en Chine (ZHONG YIN LAW FIRM 25 villes), au Brésil (ASGV Advogados), au Luxembourg (BONN STEICHEN) en Belgique (DBB), et en Côte d'Ivoire (LEXWAYS), dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de plusieurs pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, fiscalité, entreprises en difficulté, réseaux et distribution, contentieux, immobilier, social, assurances, santé), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Le Département Corporate est animé par Jack DEMAISON et Cyrille GARNIER avec une équipe de 5 collaborateurs.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi que plusieurs lettres mensuelles consacrées à l'actualité juridique et à la vie économique.